

Séance solennelle de rentrée de l'Académie des beaux-arts

Mercredi 20 novembre 2024

Discours de Laurent Petitgirard

Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts

« CULTURE ET MINISTRES »

Jacques Toubon
Philippe Douste-Blazy
Catherine Trautmann
Catherine Tasca
Jean-Jacques Aillagon
Renaud Donnedieu de Vabres
Christine Albanel
Frédéric Mitterrand
Aurélie Filippetti
Fleur Pellerin
Audrey Azoulay
Françoise Nyssen
Franck Riester
Roselyne Bachelot
Rima Abdul Malak
Rachida Dati

Ce sont les seize ministres de la Culture qui se sont succédés, depuis mon élection à l'Académie des beaux-arts, on comprend mieux pourquoi nous sommes considérés comme *Immortels*.

Je dois d'ailleurs vous faire une confidence, lorsque nous évoquons entre nous la mémoire de membres disparus, nous ne comptons pas par années de présence Quai Conti, mais plutôt en ministres.

Il aura quand même tenu 14 ministres

ou encore

la pauvre, à peine deux ministres et elle nous quittait déjà.

Je ne peux pas m'empêcher d'avoir une pensée émue pour la benjamine de notre Compagnie, Catherine Meurisse, élue à 39 ans le 15 janvier 2020 et qui a déjà connu 4 ministres de la Culture.

À ce rythme et compte tenu de sa santé éblouissante, elle devrait pouvoir établir un record au-delà de la cinquantaine.

Je ne voudrais bien sûr pas qu'un seul instant cette énumération puisse être ressentie comme irrespectueuse d'autant que beaucoup, parmi les noms cités, nous font l'amitié d'assister à nos séances solennelles et participent à nos jurys.

Je sais qu'il est de bon ton de brocarder les ministres successifs et que par exemple toute cérémonie des Césars ou des Molières se doit de prévoir une séquence d'interpellation, de la ou du ministre sur la question du statut des intermittents du spectacle, dont ils sont pourtant les premiers défenseurs et ce en dépit, selon moi de la regrettable confusion entre artistes et techniciens qui ne devraient pas coexister dans un même et unique système d'indemnisation.

Mon propos est donc ailleurs et c'est au contraire les difficultés de la fonction même de ministre de la Culture que je veux ici souligner, et tenter d'expliquer rapidement et en partie pour conclure cette séance.

La spécificité fondamentale du ministère de la Culture réside dans la très grande diversité de ses domaines d'intervention.

Le Spectacle vivant, le Cinéma et la Télévision publique, la Création, le Patrimoine, les industries créatives, la langue française, chacune de ces branches pourrait presque justifier la présence d'un Secrétaire d'État auprès du Ministre tant leurs problématiques sont différentes et même parfois opposées.

Ajoutez à cela que la fonction de ministre de la Culture implique une présence ininterrompue dans une pléiade de manifestations culturelles, d'inaugurations ou d'avant-premières qui se tiennent le plus souvent le soir, après une journée déjà bien remplie par des réunions d'arbitrage, des audiences, d'autres déplacements, la présence au Parlement, celle dans les médias etc etc ...

Ainsi, le temps que peut consacrer le ministre à la réflexion le dispute à celui qu'il peut espérer consacrer à sa vie privée. Voilà bien un sacerdoce qui n'est pourtant que la partie visible de l'iceberg.

On demande par ailleurs au ministre de nommer ou de participer aux choix de dizaines de directeurs de musées, de théâtres, d'opéras ou d'orchestres, de centres

chorégraphiques, de centres de formation, d'écoles d'arts ou encore de grands établissements publics.

C'est le Ministère de la nomination par excellence. Pour chaque poste, souvent une bonne vingtaine de candidats, les 19 évincés ne vous le pardonneront jamais, quant à la personne choisie, elle vous en sera rarement gré très longtemps. Et les choses peuvent se compliquer lorsqu'on s'en mêle en plus haut-lieu encore..., du côté de la rue de Varenne ou de celle du Faubourg Saint-Honoré.

Sur bon nombre de nominations en région, l'apport de l'État s'étant souvent nettement réduit, le représentant du ministère voit sa capacité d'influer sur les choix fortement diminuée.

Lors d'une âpre discussion dans le jury d'un concours de recrutement pour le poste de directeur de l'Opéra du Rhin, le maire de Strasbourg, avant d'imposer son choix, avait aimablement lâché *L'État, combien de divisions ?*

Ce ministère doit mener des combats moins connus du public mais essentiels pour la culture. J'ai pu constater qu'en matière de droit d'auteur, par exemple, il y a eu une véritable continuité du combat de tous les ministres auprès du parlement européen pour contrer des velléités libertaires qui l'auraient gravement affaibli et ce quelle que soit leur couleur politique.

Jacques Toubon a mené avec succès en 1993 à Bruxelles le combat pour l'exception culturelle afin de sortir l'audiovisuel et le cinéma du cadre des négociations du GATT sur les services.

A l'intérieur même du gouvernement, il faut savoir aussi contrecarrer des propositions néfastes, venant souvent de Bercy il faut le dire.

C'est ce que notre chère Roselyne Bachelot a fait en obtenant par exemple, à une heure du matin, un arbitrage au plus haut niveau pour faire annuler l'annonce, prévue le lendemain même, de l'exonération, au bénéfice des smartphones reconditionnés, de la redevance pour Copie Privée. Discrète, cette simple intervention a pourtant sauvé des millions d'euros pour la création et le spectacle vivant, sans parler de sa lettre de démission portée dit-on au Premier ministre afin d'obtenir, avec succès, les 2 milliards d'euros supplémentaires initialement promis pour le plan de relance au lieu des 500 millions annoncés.

Son prédécesseur Franck Riester aura eu à gérer la très délicate transposition de la Directive européenne de 2018 sur le Droit d'auteur et obtenu, notamment, la création du Centre National de la Musique.

Qui sait que les archetiers français, les plus réputés dans cette délicate spécialité de la lutherie, ont évité la catastrophe de l'interdiction au niveau européen de l'utilisation du bois de Pernambouc en grande partie grâce à l'action de Rima Abdul Malak ?

Je pourrais multiplier les exemples pour chacun des ministres que j'ai cités en introduction.

Deux concepts différents se sont toujours opposés au moment de la formation d'un gouvernement, celui d'un ministre doté d'un poids politique et celui d'un ou d'une spécialiste, connaissant toutes les arcanes du monde de la culture, les deux n'étant d'ailleurs heureusement pas incompatibles.

Commençons par évacuer un fantasme, celui de l'artiste devenant ministre.

A part des situations très particulières dans lesquelles la Culture étant quasiment absente des programmes gouvernementaux, seul le prestige de grands artistes comme Melina Mercouri en Grèce ou Gilberto Gil au Brésil, a pu créer un électrochoc, quel créateur pourrait dans notre pays supporter l'agenda dément qui lui serait imposé ?

Il suffit de rappeler, dans un passé récent, les noms de notre regretté Frédéric Mitterrand, qui a raconté cela dans un livre, *La Récréation*, ou le souvenir plus lointain de Maurice Druon, écrivain dont le passage au ministère a été décrit par Dominique Bona dans *Les Partisans*.

Imaginez cet enfer pour un créateur : devenir ministre, ne plus rien faire ! Enfin ne plus rien faire de ce qu'il aime le plus, créer.

Aller d'exposition en exposition alors qu'il manque lui-même de temps pour peindre ou de sculpter, d'opéras en concerts alors que sa partition de compositeur l'attend sur sa table, courir les festivals de films alors qu'elle n'aurait plus le temps de tourner, ou aller au Festival d'Avignon alors qu'elle aurait dû renoncer à ses propres mises en scène.

La situation serait simplement impossible

Et que dire du conflit d'intérêt qui lui serait reproché dès que l'une de ses œuvres serait présentée par un organisme subventionné.

Avec la seule responsabilité de la Direction de la Musique, Marcel Landowski, auquel j'ai eu l'honneur de succéder, a arrêté de composer pendant dix ans.

Ce ministère souffre aussi, selon moi, de ce que son existence même, pourtant relativement récente, est souvent remise en question.

Personne n'aurait l'idée de proposer la suppression de ministère de l'Agriculture.

Il en est pourtant différemment de celui de la Culture.

La suppression pure et simple de ce ministère et son remplacement par une direction sensée être plus stable, serait symboliquement désastreuse et laisserait la Culture sans défenseur lors des grands arbitrages budgétaires notamment.

Ce qui est essentiel, aussi, c'est que ce ministère soit le premier choix de la personnalité finalement nommée, et non un lot de consolation.

Ce que je veux dire, c'est que la notion de désir est primordiale.

Je garde le souvenir d'un ministre qui, en temps de cohabitation pendant le premier septennat de François Mitterrand, avait été proposé par Jacques Chirac, alors Premier ministre, pour le ministère de la Défense.

Refus du Président.

En compensation on lui a donné la Culture, il devait certainement aimer lui aussi la musique militaire.

Lors d'un déjeuner en 2003 entre quelques artistes et Michel Rocard, j'avais été sidéré d'entendre cet homme que j'admirais beaucoup expliquer qu'il avait été déçu qu'en tant qu'ancien Premier ministre, on ne lui ait confié à Bruxelles que la présidence de la Commission Culture – Jeunesse – Éducation, ce qu'il considérait visiblement comme un poste mineur.

Venant d'une telle personnalité le penser était déjà décevant, le dire à une table de compositeurs et d'écrivains était révélateur d'une méconnaissance totale de ce sujet par un homme politique de premier plan.

L'un des problèmes de ce ministère c'est que la plupart des responsables politiques n'en apprécient pas suffisamment l'importance.

Mais l'exemple venant d'en haut, qui se souvient d'avoir entendu une seule fois prononcer le mot culture dans un débat présidentiel de l'entre-deux tours récents?

La radicalité, les totems et les obsessions rendent également la tâche des ministres de la Culture souvent complexes.

Ce ministère devrait être celui de la souplesse.

On devrait y éviter les oukases que l'on observe par ailleurs dans certaines grandes municipalités, (notamment écologistes), qui entretiennent bizarrement un rapport ambiguë avec la Culture.

On devrait aussi éviter, dans ce ministère, de qualifier *a priori* « d'élitiste » tout ce qui relève d'une expression artistique impliquant un minimum d'effort ou de concentration de la part du public.

On navigue entre des idées prioritaires incontournables, la démocratisation de la culture, le développement de la pratique amateur et la féminisation du monde culturel.

Ces trois nobles préceptes génèrent malheureusement bon nombre d'effets pervers lorsqu'ils ne s'inscrivent pas dans un dessein général plus large.

La démocratisation de la culture doit avoir pour but d'élargir le spectre culturel du public, de le sensibiliser à l'art sous toutes ses formes et non pas de l'attirer par une production artistique au rabais.

Le pratique amateur ne doit pas se développer aux dépens de l'excellence mais en parallèle de celle-ci.

Elle constitue d'ailleurs le premier vivier d'un public plus averti.

Je ne comprendrai jamais pourquoi l'on parle d'émulation à propos d'un grand sportif et d'élitisme lorsqu'il s'agit d'un grand artiste.

Quant à la féminisation, qui est actuellement au centre des préoccupations....

Féminiser les directions des grands établissements culturels, c'est une évidence.

Veiller à ce que tous les enseignements favorisent l'éclosion de nouveaux talents féminins, c'est un devoir.

Mais établir au forceps une parité dans certaines disciplines qui impliquent une maturité et une expérience, alors que l'arrivée des artistes féminines y est récente, est une absurdité.

Il y a dans le domaine artistique, chez les femmes, exactement la même proportion de personnes très douées, douées, peu douées ou nulles que chez les hommes, pourquoi voulez-vous qu'il en soit autrement ?

Simplement il faut leur laisser le temps d'arriver, insister sur la formation, sur les aides. Il n'y a pas eu besoin de règles pour que rayonnent de très nombreuses chorégraphes, un équilibre s'est très naturellement établi, à commencer dans notre compagnie où siègent Carolyn Carlson et Blanca Li aux côtés de Thierry Malandain et Angelin Preljocaj.

A l'opposé la direction d'orchestre, une profession trop longtemps essentiellement masculine, évolue enfin grâce à l'engouement d'un nombre important de jeunes femmes pour ce métier passionnant, à la sensibilisation des musiciens, des responsables, mais cela prend du temps, elles sont encore une minorité.

Imposer la parité chez les femmes cheffes d'orchestre, telle que l'exige par exemple des associations symphoniques parisiennes la Mairie de Paris est une absurdité.

Les excellentes jeunes cheffes d'orchestre étant surréservées des années à l'avance, on impose à ces orchestres des artistes inexpérimentées qui ternissent la réputation de leur corporation.

La plus consternante idée étant selon moi l'organisation de concours réservés à des artistes femmes. Elles méritent mieux que cela.

Une candidate malheureuse à l'une de nos académies sœurs a récemment interpellé le Président de la République, protecteur des Académies, en lui suggérant d'imposer la parité à l'Institut.

Depuis que j'ai l'honneur d'être le Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, nous avons élu 26 membres, 12 femmes et 14 hommes, 9 correspondantes et 10 correspondants, en privilégiant toujours l'excellence, mais sans oublier qu'il s'agit de saluer des carrières d'artistes ou de spécialistes souhaitant s'engager activement dans nos travaux.

Le ministère de la Culture n'échappe pas plus que les autres aux fausses bonnes idées, cela peut arriver, l'important étant de ne pas s'entêter. Lorsque l'on a la responsabilité de proposer ou de choisir toutes sortes d'initiatives, on est inévitablement exposé au risque de valider des projets qui se révéleront décevants, voire désastreux.

La première sécurité est d'être à l'écoute de collaborateurs de grande qualité en qui l'on a placé sa confiance (ce qui sous-entend rester en poste suffisamment longtemps afin de passer un minimum de temps en leur compagnie).

Lorsque par exemple, dans le cadre de ma fonction de Secrétaire perpétuel, j'avance une nouvelle idée que j'imaginai lumineuse, je me fie à l'expression navrée qui s'affiche sur le visage du Secrétaire général de l'Académie des beaux-arts, pour la remettre immédiatement en question.

L'alerte maximum étant lorsque, menace suprême, il me répond « *Mais c'est vous le patron, si vous le souhaitez vraiment, je vais la mettre en œuvre* ».

Encore faut-il que l'idée aussi généreuse que problématique n'ait pas fait partie d'une promesse de campagne, elle constituera alors une figure imposée que les ministres successifs défendront, parfois bien malgré eux.

Prenons un exemple au hasard : le Pass Culture...

Sur le papier le concept initial était séduisant : donner à tous les jeunes à 18 ans la possibilité d'accéder à toutes les formes de culture grâce à un pécule de 500 euros.

Mais plusieurs études sur les habitudes culturelles des Français ont toujours indiqué que la première raison de la désaffection totale d'une partie de la population pour la culture était, bien avant l'argent ou l'éloignement géographique, l'absence de curiosité, le manque d'envie donc.

L'Académie des beaux-arts a, dès l'annonce de ce projet, alerté sur l'erreur fondamentale qui consistait à donner les moyens financiers à des jeunes d'assouvir une soif de culture que nous n'avions pas su créer en eux. Dans ces conditions, c'est-à-dire attendre 18 ans, c'est prendre le risque de voir les choix des bénéficiaires ne se porter majoritairement que sur ce qui constitue les propositions les plus faciles et les plus racoleuses.

C'est donc bien en amont qu'il faut faire porter l'effort, dès l'école, ce qui semblerait être enfin la direction suivie, l'utilisation du Pass Culture ayant heureusement été limitée de façon à en élargir le bénéfice aux adolescents puis une partie étant désormais allouée aux professeurs.

Mais la question fondamentale reste l'impact d'une mesure au regard de l'importance des sommes investies car, en enveloppe fermée, ce qui est attribué à un projet l'est inévitablement au détriment d'un autre.

Doit-on diminuer l'aide aux musées pour maintenir un système qui ne leur profite pas du tout ?

La collaboration entre les ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture est toujours délicate, l'enseignement de l'Histoire des Arts, pourtant essentiel, reste marginal, la résistance venant d'ailleurs plus souvent du corps enseignant que des ministres. A quand un Capes et une Agrégation ? Serpent de mer depuis cinquante ans ! Mais les ministres nagent au milieu des serpents de mer.

Dans la situation tendue qui s'installe pour de nombreuses années dans notre pays, l'arbitrage des grands responsables sera déterminant, dans le domaine culturel le courage sera la qualité ministérielle par excellence, notre ministre en exercice n'en semble visiblement pas dépourvue.

J'ajouterai également le bon sens qui permet parfois, à l'écoute de discours pointus et fortement argumentés, de prendre un peu de recul et d'examiner toute proposition avec l'œil d'un Candide.

Au terme de ces quelques réflexions vous seriez en droit de faire remarquer que je n'apporte pas de solutions, et vous n'auriez pas tort.

Le tempo des arts n'est pas celui de la politique, avoir la possibilité de lancer des projets d'en assurer l'élaboration puis de les mener à bien impose de la constance, de la continuité.

Il n'est pas possible d'affiner un grand projet culturel en ne disposant que d'une petite vingtaine de mois de présence, ce qui est la durée moyenne d'un mandat à la tête de ce ministère depuis 25 ans.

Je ne profiterai donc de cette séance pour ne suggérer qu'une proposition :

Que le ou la Ministre puisse accompagner le mandat du Président dans sa totalité et que ce portefeuille soit ainsi maintenu hors du champ des remaniements ministériels.

Avec 5 années de présence garantie, un ministre peut espérer asseoir son autorité, façonner une stratégie, mettre en œuvre des actions, convaincre son administration et créer des liens puissants avec la communauté artistique.

Je souhaite naturellement un long mandat à notre ministre Rachida Dati, dont le dynamisme et le volontarisme sont réjouissants. Mais elle aura inévitablement, un jour, une ou un successeur.

Alors, si je devais, pour conclure, esquisser le profil idéal d'un ou d'une futur ministre de la Culture, je l'imagine d'une grande culture littéraire et artistique, avec une connaissance très fine des rouages de l'État, doté d'une autorité naturelle tout en sachant déléguer certaines responsabilités, ayant fait preuve enfin d'une réelle empathie pour les artistes. Que de qualités requises en un seul individu...

J'aurais bien un nom à vous proposer mais, que voulez-vous, il a très mal tourné, il est devenu Chancelier de l'Institut de France ...

Je vous remercie de votre attention.

Laurent Petitgirard
Compositeur, chef d'orchestre
Secrétaire perpétuel
de l'Académie des beaux-arts